



L'assemblée générale

PV du 19 décembre 2017

Assemblée générale du Cercle agricole de Delémont

Le 19 décembre 2017

À la FRI à Courtemelon

Ordre du jour adopté :

1. Ouverture de l'assemblée par le président du CAVD
2. Désignation de scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 29 novembre 2016
4. Rapport du président
5. Rapport de la présidente du groupe apéro
6. Comptes CAVD 2016
7. Comptes groupe apéro 2016
8. Présentation de la restructuration des sociétés régionales d'agriculture
9. Modification des statuts
10. Divers
 - Informations ECR, FRI, CJA

Membres et invités présents : Selon la liste des présences disponible à la CJA.

Membres et invités excusés : Dominique Erard, Stéphane Balmer, Maude Koller, Gabriel Dominé, Marc et Bertrand Wütrich, Toinette Froidevaux, Emile Boegli, Alain Rossé, Samuel Pfister, Joseph Girardin, Martial Lachat, Boris Beuret, Michèle Grolimund, Noël Saucy

1. Ouverture de l'assemblée par le président du CAVD

Manfred Scheurer, président du CAVD, ouvre la séance à 10h00 et remercie les membres présents. L'ordre du jour est accepté.

2. Désignation de scrutateurs

Bruno Kaeslin et Nicolas Pape sont désignés comme scrutateurs par le président.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 29 novembre 2016

Le PV est accepté par les membres présents sans remarque. Le président remercie son auteur.

4. Rapport du président

Le président donne un aperçu de la situation agricole de 2017 et des activités du comité.

- Le comité s'est retrouvé à 5 reprises durant l'année pour traiter de l'actualité agricole
- En particulier du dossier « géothermie profonde » à Haute-Sorne. Pour le Président, c'est un projet risqué, sans bénéfice pour la population.
- Il remercie les personnes qui se sont engagées pour la Campagne pour la sécurité alimentaire. Le résultat positif donne envie de continuer à se battre.
- Sortie du CAVD ; Visite d'un Maschinenring et usine de fabrication de Zweifel
- Deux membres du comité ont participé au groupe de travail sur la Restructuration des Sociétés Régionales.
- Le comité recommande de soutenir Nicolas Pape à l'élection du président de la CJA.
- Le Brunch est toujours très apprécié.
- Il salue la capacité d'adaptation des agriculteurs. Le soutien familiale est très important pour eux.

Le rapport est mis en discussion et approuvé par l'assemblée.



L'assemblée générale

PV du 19 décembre 2017

5. Rapport de la présidente du groupe apéro

La présidente, Yvette Petermann (YP) présente le rapport du Groupe Apéro.

- 2017 a été une excellente année pour le groupe. Leur service sans publicité fonctionne par le bouche-à-oreille. La qualité du travail et le contact chaleureux est leur marque de fabrique.
- Les demandes sont nombreuses, d'écoles, de privées, pour des mariages, etc.
- Pour gérer ces demandes, une bonne organisation est nécessaire. La présidente salue l'engagement des paysannes et des producteurs en ce sens.
- La menace d'ouverture des frontières est une motivation pour continuer à fournir ce travail de proximité.

Yvette Petermann souhaite une belle année à toutes les familles paysannes.

6. Comptes CAVD 2016

Mélanie Gyger présente les comptes du Cercle agricole. Le bilan au 1^{er} janvier 2016 se montait à 17'120.05 francs. Le bilan au 31 décembre 2016 était de 21'584.50 francs. Le résultat de l'exercice 2016 est de 2083.65 francs.

Au nom des vérificateurs de comptes, Thierry Eicher confirme le contrôle des comptes et propose de les accepter (vérificateurs : Aline Dominé et Thierry Eicher).

7. Comptes groupe apéro 2015

Mélanie Gyger (MG) présente les comptes du groupe apéro. Le bilan au 1^{er} janvier 2016 s'élevait à 11'978.85 francs. Le bilan se montait à 10'878.50 francs au 23 janvier 2017. Le résultat de l'exercice 2016 est de -1'100.35 .

MG présente quelques détails des comptes. Les principales dépenses sont le matériel de cuisine ainsi que les différents dons pour les événements particuliers.

Yvette Petermann ajoute que les producteurs sont payés de manière équitable. L'objectif est bien de mettre en valeur les produits de la région et pas de faire fortune. Michèle Grolimund est remerciée pour la bonne tenue des comptes.

Thierry Eicher lit le rapport des vérificateurs des comptes qui attestent de l'exactitude des comptes du CAVD et du Groupe apéro et félicite la caissière pour son excellent travail. Au nom des vérificateurs, il recommande à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière (vérificateurs : Thierry Eicher et Aline Dominé).

Thomas stetter demande si les paysannes sont rémunérées correctement. YP lui confirme que oui et qu'elles sont satisfaites.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

8. Présentation de la restructuration des sociétés régionales

Mathieu Saucy, membre du groupe de travail relatif à la restructuration des Sociétés régionales présente les résultats des discussions.

Toutes les informations liées à cette restructuration sont disponibles sur le site de la CJA. La nouvelle structure implique la dissolution des Sociétés régionales et donc la modification des statuts proposée au point 9.

Discussion : (réponses sans italique)

Michel Darbellay (MD) insiste sur l'importance de se rassembler derrière une bannière commune. L'idée principale de cette restructuration est d'optimiser le fonctionnement de la défense professionnelle.



L'assemblée générale

PV du 19 décembre 2017

Thomas Stettler (TS) appuie sur l'aspect production en plus de régionalité. Il faut rechercher la diversité des productions au sein du nouveau comité de la CJA. il signale aussi que le nouveau nom proposé ne veut rien dire. MD l'équilibre est bon aujourd'hui et il faut le maintenir. Pour Philippe Jeannerat (PJ), avec une bonne représentativité des régions, on devrait toucher tout le monde. Manfred Scheurer (MSc) affirme que les agriculteurs doivent montrer plus leur solidarité et qu'un producteur de lait doit pouvoir soutenir et défendre un céréalier et inversement. La proximité des représentants doit créer cette solidarité entre les productions. Bertrand Mouttet fait remarquer que le nom n'est pas très important. Ce qui compte ce sont les actes. Il faut une structure efficace et de la solidarité.

9. Modification des statuts

Le comité propose de modifier l'article 15 des statuts (ayant trait à la dissolution) de la manière suivante

~~En cas de dissolution et après liquidation définitive, la fortune du Cercle sera confiée momentanément à la CJA. Celle-ci aura la tâche de gérer cette fortune et de la transmettre à une Société reconnue dans la vallée de Delémont qui défend et promeut les intérêts agricoles.~~

La dissolution du Cercle est soumise à la procédure suivante :

L'Assemblée générale doit être convoquée spécialement à cet effet deux semaines avant la date fixée. La majorité requise est celle des deux-tiers des membres présents. L'Assemblée générale désigne le ou les liquidateurs.

En cas de dissolution, l'avoir social doit être affecté à un but essentiellement agricole. L'excédent d'actifs sera versé à raison de 60 fr. par membre actif à la CJA et le solde, selon décision de l'assemblée générale.

La question des 60CHF est posée et expliquée par PJ. Les détails sont disponibles sur le site de la CJA.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

10. Divers

Informations de la CJA

Michel Darbellay (MD) et Philippe Jeannerat (PJ) apportent les salutations de la Chambre jurassienne d'agriculture. Il remercie les membres du comité du CAVD pour leur travail. Ainsi que pour le travail pour la restructuration des SR.

Votation sécurité alimentaire

- La CJA remercie les agriculteurs pour leur engagement durant cette campagne.
- Les motifs sur le bord des routes ont été particulièrement appréciés.
- La campagne a permis de montrer une belle image et l'agriculture y a prouvé sa solidarité. Il faut la soigner.
- Il reste néanmoins des efforts à faire concernant la durabilité.

Politique agricole fédérale PA22+

- Le résultat de la campagne est une chance pour lutter contre le projet du CF. Son interprétation doit être celle des paysans.
- Le rapport se moque carrément des agriculteurs. L'ouverture des frontières ne sauvera pas notre économie suisse (qui ne va pas trop mal).



L'assemblée générale

PV du 19 décembre 2017

- Donner l'illusion de gains pour le consommateur n'est pas un argument. Selon une projection de l'USP, chaque ménage y gagnerait 70.- par an... alors que chaque exploitation perdrait 1000.- par mois. (disparition des 15cts pour le lait transformé en fromage)
- Il faut une unité des paysans pour balayer ce projet.
- Les conséquences positives seront minimales voire nulles en comparaison aux problèmes que cela poserait. A moyen terme 3 exploitations sur 4 disparaîtraient.
- La résolution votée par le parlement jurassien est une bonne chose, même si l'avis n'est pas partagé par tous.
- Il faut s'allier avec les consommateurs pour les pousser à soutenir encore l'agriculture.

Modification d'ordonnances 2018

- Propositions concernant les améliorations structurelles modifiées (nécessité du brevet pour l'octroi)
- Limitation concernant le montant de crédit supprimée.
- Réduction du temps de remboursement à 18 ans (au lieu des 15 proposés)
- Réduction des contributions pour les projets de qualité I. Alors que la qualité II est souvent impossible à atteindre dans certaines situations (envers).
- Réseaux écologique : pas de réduction, démarche crédible.

Stratégie énergétique

- Financement RPC et RU par une augmentation du prix du courant
- <100kwh limité à la RU seules installations avant 30 juin 2012 peuvent prétendre à la RPC.
- L'autoconsommation est à valoriser (avec de petites à moyennes installations)

Marché de bétail 2017

- Prix toujours bons et 3900 bovins commercialisés en 2017.
- Moyenne meilleure que l'an passé (VK 3.76/kg).
- La demande pour les contingents d'importation (liés à l'achat de bêtes sur les marchés suisses) aide bien les marchés publics.
- Il faut se méfier de cette surchauffe du marché qui pourrait retomber si les marchands venaient à se plaindre des prix qu'ils provoquent eux-mêmes.
- Merci aux agriculteurs de la Vallée de Delémont pour leur compréhension.
- Les enchères permettent de régler la table Proviande (= Transparence).

Plan directeur cantonal

- Dans le sens de l'agriculture.
- Aménagement du territoire (LAT): utilisation respectueuse du sol soutenue.
- Développement à l'intérieur du bâti.
- Pression dans les zones d'activité. Doivent se faire de manière respectueuse.

BDTA

- Contact pris avec Identitas, OFAG pour faciliter les trafics pendulaires et la gestion des pâturages communautaires. Affaire à suivre

Informations de l'ECR.

Jean-Paul Lachat (JPL) transmet les salutations du Service de l'économie rurale. Il remercie le CAVD pour son invitation.



L'assemblée générale

PV du 19 décembre 2017

Modification d'ordonnance. Améliorations structurelles : nouvelle contribution pour les places de lavage de pulvérisateurs et pour adapter les écuries pour réduire les émissions d'ammoniac. Les limites pour l'octroi de prêts, crédit d'investissement 2.5 valeur de rendement disparaît. Concept d'exploitation pour investissements de plus de 500000.- obligatoire. 15% de fonds propres exigés.

3.2 millions pour améliorations structurelles au budget 2018. Individuel et collectifs. Chemins, remaniement (2mio) déjà engagé pour les années à venir. Pour les autres, il faudra attendre. 3 nouveaux remaniements en cours (Ederswiler, Bonfol et Les Genevez)

Marguerite : un projet en discussion pour valorisation le lait à Delémont. Le projet doit être un projet de développement régional et non individuel.

Païement direct. Merci pour la participation au géo-référencement. 3 exploitations n'ont pas répondu dans les délais. Marge de 5% autorisée. 80 exploitations concernées. Cas de doubles annonces traitement en cours (discussions avec les propriétaires). SAU annoncée en forêt. Discussion de l'ENV pour corriger cela.

Contribution. Nouvelle contribution pour les betteraves. Sera év. Étendue à toutes les grandes cultures. Paraît très/trop compliqué.

Projet intercantonal. Agriculture et pollinisateurs. Favoriser les pollinisateurs. Projet volontaire, projet Ressource. Informations par la FRI.

Des réflexions sont en cours concernant un Projet Ressource FRI (contre le tassement du sol)

Droit foncier rural. Révision du guide de valeur de rendement. Augmentation des valeurs de location (14-40%). Les cantons pas consultés dans ce dossier. Tente d'avoir une meilleure marge de manœuvre dans les cantons. Deuxième logement à valeur vénale (premier valeur de rendement) -> augmentation du prix lors des remises d'exploitation.

FM. Affectation de primes pour les tests en terrain pour allouer les fonds d'exportation.

PA22+. Il faudra que le canton adapte la stratégie pour corriger la politique agricole cantonale (loi sur le développement rural etc.).

Accord UE-MERCOSUR en cours mettrait une forte pression sur le marché suisse aussi.

Reconduction des réseaux. Fusion et regroupement des réseaux. 2018 Vallée de la Sorne, Haut-Plateau, Birse-Scheulte, FM reconduit.

Différences >6% ? Chiffres annoncés au recensement considéré. 2018 faire la correction en fonction des données du géo-référencement. Pas de pénalités, simplement correction.

Achat de terres à Courtételle. Toutes les informations ont été diffusées dans la presse. SDI communique sur ce sujet, pas l'ECR.

L'ECR souhaite mettre tous les acteurs de l'agriculture autour de la table pour discuter d'une stratégie d'avenir pour l'agriculture jurassienne.

Informations de la FRI. Pierre-André Fringeli (PAF)

Il remercie le CAVD pour son invitation et adresse les salutations de la FRI.

Vue d'ensemble CF. Les enjeux d'avenir dépassent l'agriculture, les questions économiques globales doivent être surveillées. Le rapport a le mérite de poser les points précis de revendication.

Formation. Motivation des jeunes en formation 96 apprentis cette année. Représentation féminine aussi en augmentation. La classe de première année a dû être divisée au vu du nombre d'élèves. 41 candidats au brevet, 11 à la maîtrise et 9 au brevet de paysanne.

Formation continue : à observer. 21 février : journée inspiration pour « sortir la tête du guidon ».



L'assemblée générale

PV du 19 décembre 2017

Conseil. Agro-FRI 2018 se profile à Courtételle, journée à suivre. Point technique-économique sur le thème des herbages.

Actions pour la réduction des antibiotiques.

Le plan de réduction des phytosanitaires occupe beaucoup la FRI.

Impôts. Bertrand Mouttet (BM) a n'accusé réception de sa taxation 2013 que récemment. Un collègue a reçu une ristourne pour 2016 et doit payer un supplément pour 2015. C'est inadmissible. Il faut coordonner mieux les informations. TS répond que ces questions sont souvent posées et que plus on travaille vite avec les impôts, plus les réponses arrivent vite. Les éventuels recours retardent évidemment les délais.

CAVD. Mari-Claude Boegli remercie Manfred Scheurer pour son travail en tant que président.

Attaques contre l'agriculture. MSc Les agriculteur sont toujours le bouc émissaire. Ils portent tous les péchés du monde alors qu'ils font énormément d'efforts. Il faut le reconnaître et arrêter de toujours leur mettre tout sur le dos. D'ailleurs, selon BM, il n'y a aucun résidu d'herbicide dans les céréales suisses.

L'assemblée est levée à 12h15.

A la suite de l'assemblée, Solange Mouttet présente la réduction des coûts dans la construction.

Le président
Manfred Scheurer

Le rédacteur du PV
Ignace Berret